



## INFORUP

Semaine du 15 au 19 octobre 2018

### **LE SECTEUR DU SUCRE EUROPÉEN CONNAIT UNE BAISSSE DE SES PRIX :**

Plusieurs ministres de l'Agriculture des pays de l'UE réunis en Conseil ce lundi 15 octobre se sont inquiétés de la situation difficile qui prévaut sur le marché du sucre de l'UE. Dans une note, la délégation italienne pointe notamment du doigt une situation qui se serait « *aggravée* » depuis juin. En effet, les dernières données officielles publiées par la Commission européenne font état d'un prix moyen du sucre européen à 346 € par tonne. Ce prix est à un niveau très faible, jamais atteint auparavant, situé à 14 % en dessous du prix de référence de 404 € par tonne. Sur douze mois, les prix moyens de l'UE ont chuté de plus de 30 %. Or, depuis la fin des quotas en octobre 2017, la production européenne a augmenté. Le commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a de son côté analysé cette baisse des prix du sucre comme étant liée à l'importante hausse de la production en France, Allemagne, Belgique et Royaume-Uni. De plus, l'Italie appelle la Commission à « *reconnaître l'état de crise dans le secteur* » et à activer les mesures nécessaires pour « *équilibrer le marché à court et à moyen terme* », notamment via des aides au stockage privé. Cette mesure exceptionnelle est prévue pour les cas de perturbations du marché dans le règlement relatif à l'organisation commune du marché agricole européen. Plusieurs ministres ont soutenu les requêtes italiennes, dont la Grèce, l'Espagne, la Hongrie et la Pologne. En revanche, l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas ont insisté sur le besoin de laisser faire le marché, lequel devrait se rétablir de lui-même, selon ces délégations. M. Hogan a également estimé que le déblocage de l'aide au stockage privé serait un mauvais message à adresser au marché. Il a appelé les pays qui le souhaitent à fournir des soutiens, en se finançant dans leurs programmes nationaux de développement rural.

**L'ACCORD COMMERCIAL UE/VIETNAM BIENTÔT ADOPTÉ :** La Commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström a annoncé mercredi 17 octobre l'adoption imminente de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Vietnam. Devant la presse, Mme Malmström a confirmé que la Commission enverrait aux États membres, le jour même, sa proposition de signature et de conclusion de l'accord de libre-échange et de celui sur la protection des investissements. Après leur signature, le Parlement européen sera invité à les approuver à son tour. A titre de rappel, la Commission, considérant que le Vietnam ne constituait pas de menace pour la production communautaire sucrière, a accordé un contingent à droit nul sur le sucre sans distinction entre sucre blanc (assimilables au marché du sucre de la betterave) et sucres spéciaux. Face à l'alerte des producteurs communautaires, les autorités françaises se sont mobilisées et ont demandé à la Commission une exclusion des sucres spéciaux de cet accord. La Direction générale du commerce a accepté la mise en place d'un sous-contingent proportionnel au marché des sucres spéciaux. Ce compromis reste toutefois imparfait car il ne porte pas sur l'intégralité des codes douaniers des sucres spéciaux et permet donc l'importation de certains sucres spéciaux à droits de douane réduits.

**ABSENCE DE POSITION COMMUNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES ETATS MEMBRES SUR L'ARCHITECTURE DE LA NOUVELLE PAC POST-2020 :**

Lundi 15 octobre, les ministres de l'Agriculture des Etats membres n'ont pas su s'accorder sur le nouveau modèle de mise en œuvre des règles de la future Politique agricole commune (PAC), qu'ils jugent trop complexes. Certains Etats réclament le maintien du budget agricole pour la période 2021-2027 (France, Espagne, Pologne, Irlande), alors que la Commission européenne envisage une baisse d'au moins 5% de ces dépenses par rapport à la période actuelle. Les Etats qui souhaitent que le budget soit préservé dans le futur cadre financier pluriannuel soulignent notamment que la PAC ne doit pas servir de variable d'ajustement pour combler la perte de la contribution nette britannique, causée par le Brexit, dans le budget de l'Union. Le Conseil de l'Union européenne a débattu principalement de deux sujets au cœur de la prochaine PAC. D'une part, la Commission européenne souhaite que soient mis en œuvre des plans stratégiques par Etat membre. Plusieurs Etats souhaitent qu'une période transitoire suffisamment longue soit assurée avant de basculer vers ce nouveau modèle (France, Allemagne, Pologne, Portugal) et ont mis en garde face au risque d'affaiblissement du caractère européen de la PAC (France, Espagne). D'autre part, concernant l'objectif affiché de la Commission de rendre la PAC plus performante sur le plan environnemental, plusieurs Etats y sont favorables (Pays-Bas,

Danemark), mais d'autres considèrent que la conditionnalité liée à ces enjeux est trop complexe et manque de souplesse (France). Aussi, une majorité d'Etats souhaite que ces programmes écologiques demeurent non contraignants.

### **LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉVOIT UNE ENVELOPPE DE 172 MILLIONS D'EUROS DÉDIÉE AUX PROGRAMMES DE PROMOTION AGROALIMENTAIRES :**

Le 16 octobre 2018, la Commission européenne a annoncé qu'une somme de 172,5 millions d'euros de fonds communautaires serait allouée aux mesures de promotion des produits agroalimentaires en Europe et dans le monde. De plus, la Commission a approuvé 79 programmes, dont 48 ciblant des pays non membres de l'Union européenne. Ces programmes concernent notamment le secteur des fruits et légumes, du fromage et des produits laitiers. Ils sont conçus de sorte à aider les producteurs du secteur agroalimentaire de l'Union européenne à communiquer sur la qualité de leurs produits et à en faire la promotion, afin de développer leurs marchés. Les financements sont orientés vers des programmes simples (le bénéficiaire étant dans un seul et même Etat membre, pour 97 millions d'euros) et des programmes multiples (les bénéficiaires étant dans plusieurs Etats membres, pour 75,5 millions d'euros). C'est dans le cadre de ce programme de promotion que, depuis 2 ans, le Logo RUP « Exotic taste of Europe » bénéficie de subventions européennes pour promouvoir les produits agricoles des RUP dans 6 pays européens, au moyen d'un voilier faisant 6 escales par an. La tournée de cette année vient de se clore à Bruxelles. Alors que de nombreux Européens connaissent mal ces régions de l'UE, plus de 1400 citoyens de l'Union sont montés à bord du trois-mâts.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 22 AU 26 OCTOBRE 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi</b> <b>22/10</b>	<b>PLENIERE</b> Débats sur le budget général de l'UE 2019			
<b>Mardi</b> <b>23/10</b>	<b>PLENIERE</b>	2 <sup>e</sup> round de négociation de l'accord de pêche UE/Madagascar		
<b>Mercredi</b> <b>24/10</b>	<b>PLENIERE</b> Vote du projet de budget général de l'UE pour 2019	2 <sup>e</sup> round de négociation de l'accord de pêche UE/Madagascar		
<b>Jeudi</b> <b>25/10</b>	<b>PLENIERE</b>	2 <sup>e</sup> round de négociation de l'accord de pêche UE/Madagascar		
<b>Vendredi</b> <b>26/10</b>		2 <sup>e</sup> round de négociation de l'accord de pêche UE/Madagascar		

